

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1410

75 - Paris

ASSOCIATIONS

Modifications

Déclaration à la préfecture de police

L'AMICALE DE LA POLICE NATIONALE (AMICALE PN).

Nouvel objet : entraide, solidarité et accompagnement social sous toutes ses formes au profit des agents du ministère de l'intérieur, actifs, administratifs, techniques et scientifiques, contractuels, retraités ainsi que leur famille ; l'amicale de la police nationale étend son champ d'action sur l'ensemble du territoire national ; il est constitué un comité d'entraide et d'action sociale qui œuvre à l'amélioration des conditions de vie de ses membres et de leur famille dans tous les domaines de la vie sociale : santé, logement, restauration, enfance, loisirs, sports, culture, éducatif, tourisme, artistique et autres ; a titre principal : créer, favoriser et promouvoir l'esprit de solidarité, de participation et d'entraide entre ses membres ; aide humanitaire et caritative, le secours et l'assistance aux profits de ses membres ou de la population face à des situations difficiles ou d'événements graves ; aide aux nécessiteux, visite et soutien aux malades et handicapés, aux personnes âgées et isolées ; œuvrer au renforcement des liens d'amitié, de cohésion et de dialogue entre tous les agents du service public et la population ; participer aux informations concernant les missions de l'état et plus particulièrement celle du ministère de l'intérieur ; de valoriser l'image de marque du ministère de l'intérieur, de la police nationale et de favoriser le rapprochement entre la police et la population, participer à des campagnes de sensibilisation, de prévention et d'hommages ; organisation d'événements et concours, spectacles et cérémonies, foires, soirée de gala et braderies ; soutien et écoute psychologique ; assistance juridique ; a titre secondaire : informer ses membres des prestations et avantages d'action sociale prévus et mis en œuvre par l'administration aussi bien centrale que territoriale ; développer la pratique des activités physiques et sportives en vue de préserver et d'améliorer la santé et la condition physique de ses membres, favoriser le développement des sports de compétition au sein du ministère de l'intérieur, organiser des compétitions sportives dans les différentes disciplines, conformément à la réglementation en vigueur sur la pratique des sports de façon générale, en vue de la réalisation de son objet social, l'amicale de la police nationale a toute latitude pour entreprendre tout acte de la

vie civile de nature économique ; l'amicale de la police nationale peut solliciter la reconnaissance d'utilité publique, nouer des partenariats, adhérer et/ou conclure des fusions avec d'autres associations ou fédérations, unions ou regroupements d'associations similaires actives dans les domaines : social, culturel, éducatif, artistique et ou sportif

Siège social : 39, rue Lafayette, 75009 Paris.

Date de la déclaration : 28 mars 2018.